

## Le mot du président



Notez-le bien dans vos agendas ! La XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aura lieu du 9 au 12 décembre 2019 à Genève. La Commission permanente et les organisateurs de la Conférence travaillent déjà d'arrache-pied à la préparation de ce forum unique qui réunit une fois

tous les quatre ans toutes les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) ainsi que les États parties aux Conventions de Genève, et leur offre l'occasion d'échanger et de débattre de manière approfondie sur des questions humanitaires d'intérêt général parmi les plus pressantes.

Vous avez dû recevoir un « document de réflexion » proposant un premier aperçu du contenu de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale (<http://rcrcconference.org/xxxiii-conference-internationale-2019/>). En tant que membres de la Conférence, vous aussi pouvez jouer un rôle actif dans la préparation de cet événement – en commençant par lire les propositions contenues dans ce document et en nous faisant parvenir vos remarques et réflexions à l'adresse suivante : [conferences@rcrcconferences.org](mailto:conferences@rcrcconferences.org). Un ordre du jour et un programme provisoires seront élaborés à partir de vos commentaires et diffusés d'ici juin 2019, l'objectif étant de vous proposer un forum privilégié de discussion sur des sujets en lien direct avec les principaux défis humanitaires actuels et à venir. La Conférence internationale, qui se veut un événement participatif et ouvert à l'ensemble des acteurs majeurs du secteur humanitaire, sera structurée de manière à favoriser l'obtention de résultats concrets et ciblés.

L'an dernier, la Commission permanente, les organisateurs de la Conférence, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se sont réunis à plusieurs reprises pour déterminer la direction à donner à la Conférence, en s'appuyant sur les résultats des consultations et recherches préalablement menées sur les

tendances actuelles et émergentes qui ont une incidence sur l'action humanitaire. Au terme de ce travail préparatoire, il est envisagé que la Conférence se concentre sur les thématiques suivantes, capitales pour l'avenir :

- les possibilités et les risques liés à la révolution technologique ;
- la nécessité d'adapter l'action humanitaire de demain aux vulnérabilités engendrées à l'échelle mondiale par les problèmes d'accès aux soins de santé, le changement climatique et l'urbanisation croissante ;
- le renforcement de la confiance dans une action humanitaire neutre, indépendante et impartiale.

Parallèlement, la Conférence poursuivra les travaux qui figurent au cœur de sa mission et visent à renforcer le respect et la mise en œuvre du droit international humanitaire (DIH), et fera le point sur l'avancement des engagements déjà pris en la matière par la Conférence et ses membres.

Il est essentiel que le Mouvement et le secteur humanitaire tout entier se préparent dès maintenant à relever les défis de demain. L'avenir s'annonce d'ores et déjà difficile, mais il nous offrira aussi des possibilités de travailler plus efficacement. La XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale sera l'occasion d'identifier ces possibilités et d'en tirer le meilleur parti possible pour augmenter nos chances de succès.

Au cours des prochains mois, vous serez informés régulièrement de l'avancée des préparatifs et pourrez y participer dans le cadre d'un vaste processus de consultation. Je compte sur votre participation active pour nous aider à définir la meilleure direction à donner à notre rassemblement de l'année prochaine. Votre contribution en amont et au moment de la Conférence est indispensable pour aider le Mouvement à améliorer le sort des personnes vulnérables.

Ensemble, agissons aujourd'hui pour façonner le monde de demain !

George Weber  
Président de la Commission permanente

## ENTRÉE EN FONCTION DU COMMISSAIRE DE LA XXXIII<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE

---

La Commission permanente a le plaisir de vous informer que l'ambassadeur Didier Pfirter a pris ses fonctions en tant que Commissaire de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge le 1er septembre 2018. La Commission permanente remercie la Confédération suisse d'accueillir la Conférence en décembre 2019 et d'apporter son précieux soutien aux organisateurs, notamment à travers la nomination d'un diplomate suisse doté d'une si riche expérience.

Ce n'est pas la première fois que M. Pfirter prête main-forte au Mouvement. En 2005, dans le cadre de sa mission spéciale sur la question des emblèmes, M. Pfirter a piloté l'initiative du gouvernement suisse en faveur de l'adoption du Troisième Protocole additionnel aux Conventions de Genève et assumé la fonction de secrétaire général de la Conférence diplomatique des États parties réunie à cette occasion. Il a également participé à la XXIX<sup>e</sup> Conférence internationale en 2006.

En tant que Commissaire de la Conférence, M. Pfirter sera chargé de guider et soutenir tous les travaux préparatoires et d'établir des contacts avec les participants en amont de la Conférence, principalement dans le cadre de consultations et de réunions avec des Sociétés nationales, des membres des cercles diplomatiques et des représentants de diverses organisations internationales et non gouvernementales. Il lui sera en outre proposé d'assumer la fonction de secrétaire général de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale en soutien à la présidence. La Commission permanente vous invite à vous joindre à elle pour accueillir chaleureusement M. Pfirter.

Ses coordonnées sont les suivantes :

**Son Excellence l'Ambassadeur Didier Pfirter**

Commissaire de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Adresse : 9-11 | Rue de Varembe | 1202 Genève

Courriel : commissioner33icrcrc@eda.admin.ch

Tél. : +41 (0)58 483.91.45

## MISE EN LIGNE DES DÉCISIONS ISSUES DES RÉUNIONS STATUTAIRES DU MOUVEMENT

---

Depuis 1867, beaucoup de résolutions ont été adoptées lors des éditions successives de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du Conseil des Délégués. Malheureusement, ces décisions, ainsi que de nombreux documents associés (documents de référence, rapports intérimaires, comptes rendus de réunions, etc.), sont dispersées en divers endroits (archives, bibliothèques, sites Web et autres centres de stockage de données), en version papier ou électronique. Pour remédier à ce problème, la Commission permanente a décidé, au terme d'une étude de faisabilité, de créer une « plateforme de recherche en ligne consacrée aux décisions du Mouvement », facile d'accès et dotée de fonctionnalités pratiques, à l'intention des membres et des observateurs de la Conférence et du Conseil des Délégués ainsi que des travailleurs humanitaires sur le terrain, des universitaires, des médias et de toutes autres parties prenantes concernées. La Commission permanente travaille en coopération avec la Fédération internationale et le CICR à l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet et se tient prête, s'il y a lieu, à collaborer avec d'autres partenaires.

## ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE – DES AMÉLIORATIONS ATTENDUES EN 2019

---

Depuis 2015, la Commission permanente mène une réflexion sur les mesures qui pourraient être prises pour faire en sorte que le processus d'élection de ses membres, qui se déroule tous les quatre ans à l'occasion de la Conférence, soit plus inclusif, transparent, équitable et représentatif de la diversité. Cette initiative a connu un nouvel élan lors du dernier Conseil des Délégués en novembre 2017, avec l'adoption d'une résolution appelant à renforcer l'égalité de genre au sein des instances dirigeantes du Mouvement. Un petit groupe de travail, composé de juristes généreusement mis à disposition par le CICR et la Fédération internationale, étudie actuellement la faisabilité de plusieurs mesures en prévision des réunions statutaires de 2019.



**Commission Permanente  
de la Croix-Rouge et du  
Croissant-Rouge**

19 Avenue de la Paix  
CH - 1202 Genève  
Suisse

tél: +41 22 730 20 32

email: [contact@standcom.ch](mailto:contact@standcom.ch)  
<http://www.standcom.ch>